

OBJET : Information garderie/périscolaire

Mesdames, Messieurs

La ville de La Fère lance une phase d'essai pour la garderie du matin et le périscolaire du soir, pour les écoles : Jules Verne, Jean Mermoz et le groupe scolaire Jean Moulin (Maternelle et primaire).

A ce titre et exceptionnellement durant cette période du lundi 14 septembre 2026 au vendredi 16 octobre 2026, la garderie du matin et le périscolaire du soir seront gratuits.

Une inscription est toutefois nécessaire préalablement en mairie, la semaine précédente aux heures de permanences les jeudis de 10h à 12h, afin de constituer un dossier.

Après cette période d'essai et aux vues des inscriptions, la mise en place et les tarifs seront envoyés par mail, aux familles ayant inscrits leurs enfants.

Une mise en place permanente de la garderie du matin et le périscolaire du soir pourra se faire si le nombre d'inscrits requis est atteint.

Je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Francine BOULARD

